

**ANNEXE 1**

**RAPPORT DU REPRÉSENTANT OFFICIEL  
DELOITTE INC.**

**A/O 2009-01**



## Appui externe relatif à l'appel d'offres A/O 2009-01 –

## Cogénération à la biomasse 125 MW – pour les achats d'électricité

Rapport consolidé : Livrable 24 de l'offre de services de Deloitte datée du 16 mai 2008

Commentaires relatifs à l'application de la Procédure d'appel d'offres – de la diffusion de l'appel d'offres jusqu'à la signature des contrats (Période du 24 septembre 2008 au 15 février 2010)

**Hydro-Québec**

**Le 25 mars 2010**



Samson Bélair/Deloitte & Touche  
s.e.n.c.r.l.  
1, Place Ville Marie  
Bureau 3000  
Montréal QC H3B 4T9  
Canada

Tél. : 514-393-7115  
Télec. : 514-390-4117  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

Le 25 mars 2010

Monsieur Éric Chaîné  
Chef – Approvisionnement énergétique  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal QC H2Z 1A4

Objet : Appui externe relatif à l'appel d'offres  
A/O 2009-01 : Cogénération à la biomasse 125 MW  
Pour les achats d'électricité  
**Rapport consolidé du représentant officiel**

Monsieur Chaîné,

Il nous fait plaisir de vous transmettre le rapport relatif à notre rôle d'accompagnement d'Hydro-Québec Distribution dans le cadre du processus d'appel d'offres et de conseil auprès d'Hydro-Québec Distribution sur l'application de *La Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité*.

Le présent rapport contient nos observations et commentaires quant aux pratiques utilisées par Hydro-Québec Distribution du début du processus d'appel d'offres jusqu'à la préparation des contrats d'achat d'électricité.

Ce rapport a été préparé par monsieur Pierre Devost de notre cabinet. Son curriculum vitæ se retrouve en annexe.

En espérant le tout conforme, je vous prie, Monsieur Chaîné, d'accepter nos cordiales salutations.



Comptables agréés

# Table des matières

Contexte .....	1
Généralités .....	2
Phase 1 : La diffusion de l'appel d'offres .....	3
Le document d'appel d'offres .....	3
La gestion de la distribution du document d'appel d'offres .....	3
Le lancement de l'appel d'offres .....	3
La diffusion de l'appel d'offres .....	4
Conclusion .....	4
Phase 2 : Les communications avec les soumissionnaires, la réception et ouverture des soumissions .....	5
Les addenda .....	5
Les questions-réponses des soumissionnaires potentiels .....	6
La conférence préparatoire .....	7
La réception des formulaires d'inscription .....	8
La réception de l'information – Étude exploratoire .....	8
La réception des soumissions .....	8
L'ouverture des soumissions .....	9
La préparation de la méthode d'évaluation des soumissions .....	9
Conclusion .....	9
Phase 3 : La sélection des soumissions .....	10
Le processus de sélection .....	10
Conférences téléphoniques et rencontres avec les soumissionnaires .....	12
Liste des soumissions retenues .....	12
Annonce des soumissions retenues .....	14
Conclusion .....	14
Phase 4 : La préparation des contrats .....	15
Général .....	15
Commentaires relatifs au processus de préparation des contrats .....	15
Contrats d'approvisionnement en électricité .....	15
Non-conclusion de contrats d'approvisionnement en électricité .....	16
Conclusion .....	17
Annexe A : Curriculum vitæ .....	18

# Contexte

Hydro-Québec Distribution a retenu les services de Deloitte Inc. pour l'accompagner dans le processus d'appel d'offres et pour agir comme son représentant officiel. Une des tâches de ce mandat consiste à revoir et à commenter le processus d'appel d'offres ayant conduit au lancement de l'appel d'offres pour les achats d'électricité A/O 2009-01 – Cogénération à la biomasse 125 MW – le 14 avril 2009 et à la signature des contrats, qui ont été signés au cours de la période du 10 février 2010 au 15 février 2010.

Dans ce contexte, les principaux éléments du mandat étaient les suivants :

✓	Jouer un rôle d'intermédiaire dans les communications écrites entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires;
✓	Assister aux rencontres et aux conférences téléphoniques entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires; et,
✓	Transmettre des avis et commentaires à Hydro-Québec Distribution quant au contenu de divers documents émis par Hydro-Québec Distribution.

Le présent rapport traite des activités du processus d'appel d'offres A/O 2009-01 dans le cadre de quatre (4) phases distinctes qui se sont déroulées du 24 septembre 2008 au 15 février 2010 :

<b>Phase 1 :</b>	La diffusion de l'appel d'offres (du 24 septembre 2008 au 14 avril 2009)
<b>Phase 2 :</b>	Les communications avec les soumissionnaires, la réception et ouverture des soumissions (du 15 avril 2009 au 21 octobre 2009)
<b>Phase 3 :</b>	La sélection des soumissions (du 22 octobre 2009 au 18 décembre 2009)
<b>Phase 4 :</b>	La préparation des contrats, incluant la signature des parties aux ententes contractuelles (du 19 décembre 2009 au 15 février 2010)

Nos observations et commentaires quant à l'application de la *Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* sont indiqués dans les pages suivantes.

La structure de la présentation de nos observations et commentaires dans le présent rapport s'appuie sur la structure de présentation de la *Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité*.

# Généralités

Des procédures détaillées de fonctionnement au jour le jour entre Hydro-Québec Distribution, Deloitte Inc. et les soumissionnaires, respectant la Procédure d'appel d'offres, ont été élaborées et implantées afin d'assurer une communication efficace et rapide entre Hydro-Québec Distribution, Deloitte Inc. et les soumissionnaires, et un système d'archivage et de suivi de dossier électronique et papier structuré et intégré.

# Phase 1 : La diffusion de l'appel d'offres

## Le document d'appel d'offres

Commentaires sur le document d'appel d'offres final « version papier » :

- Le document français d'appel d'offres a été revu par Deloitte Inc. après sa diffusion par Hydro-Québec Distribution.
- Nous n'avons noté aucune divergence entre la version anglaise et française du document d'appel d'offres.

Commentaires sur le document d'appel d'offres final « version papier » comparativement à la « version électronique » sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution :

- Nous n'avons pas noté de différences entre le contenu de la « version électronique » du document d'appel d'offres français et le contenu de la « version papier » de ce document. Il en est de même pour le document papier et électronique anglais.

## La gestion de la distribution du document d'appel d'offres

Dépôt du document à la Régie de l'énergie :

- Le présent appel d'offres découle de l'adoption par le gouvernement du Québec, le 24 septembre 2008, des décrets numéro 916-2008 et 917-2008 (publiés le 8 octobre 2008), et le 7 janvier 2009, du décret numéro 9-2009 (publié le 14 janvier 2009), modifiant le décret numéro 916-2008 et reportant au 14 avril 2009 l'échéance de procéder à l'appel d'offres.
- Une demande d'approbation de la grille de pondération des critères non monétaires a été déposée le 2 avril 2009 par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie et a été approuvée par cette dernière le 3 juillet 2009 par la décision D-2009-084.
- Une version projet du document d'appel d'offres a été déposée à la Régie le 9 avril 2009, soit cinq jours avant le lancement de l'appel d'offres, dans le cadre du processus de surveillance administrative de l'appel d'offres.

## Le lancement de l'appel d'offres

Le lancement de l'appel d'offres a eu lieu le 14 avril 2009.

Accessibilité et qualité du site Internet d'Hydro-Québec Distribution :

- Le site Internet français et anglais d'Hydro-Québec Distribution a été revu et des tests ont été effectués par Deloitte Inc. après sa publication. Aucun point à régler n'est resté en suspens dans la version finale du site.
- Nous n'avons rencontré aucun problème d'accès durant nos tests, ce qui nous permet de conclure que l'accès au site Internet par les entreprises désirant soumissionner n'est pas limité.
- Nous avons constaté que les sites sont conviviaux, que le document d'appel d'offres est disponible dans les deux langues (i.e. site français pour la version française; et site anglais pour la version



anglaise) et que les transmissions électroniques des divers formulaires sont acheminées au représentant officiel tel que prévu.

- Aucune situation problématique n'a été mentionnée par les soumissionnaires potentiels.

## La diffusion de l'appel d'offres

Plusieurs modes de diffusion ont été utilisés afin d'assurer une couverture aussi large que possible aux soumissionnaires potentiels lors du lancement de l'appel d'offres :

- Annonce de l'avis public d'appel d'offres dans les grands quotidiens incluant La Presse, The Gazette, Le Journal de Montréal, Le Soleil, Le Devoir et Le Droit.
- Communiqué de presse pour diffusion à l'ensemble des médias généralistes et financiers du Québec et du Canada via l'agence Canada NewsWire et LesAffaires.com.
- Annonce de l'avis sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution.
- Envoi d'un courriel, annonçant le lancement de l'appel d'offres, à une liste de 156 soumissionnaires potentiels actifs dans le domaine de l'énergie au Québec, au Canada et aux États-Unis afin de susciter leur intérêt.

## Conclusion

- Les pratiques actuelles d'Hydro-Québec Distribution respectent les exigences de la *Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* quant à la diffusion de l'appel d'offres.

# Phase 2 : Les communications avec les soumissionnaires, la réception et ouverture des soumissions

## Les addenda

### Commentaires généraux relatifs aux addenda

Au total, sept (7) addenda ont été émis dans le cadre de l'appel d'offres. Les caractéristiques principales de ces addenda sont les suivantes :

#### ***L'addenda no. 1***

Publié le 15 mai 2009 et traitait exclusivement :

- du report de la date de la conférence préparatoire du 2 juin au 8 juillet 2009.

#### ***L'addenda no. 2 et l'addenda no. 2 révisé (remplaçant l'addenda no. 2)***

Publiés respectivement le 6 juillet 2009 et le 8 juillet 2009 et traitaient principalement :

- de l'ajout de l'article 2.3 au document d'appel d'offres et ce, suivant l'approbation par la Régie de l'énergie des critères de classement et de la grille de pondération de l'étape 2 du processus de sélection.

#### ***L'addenda no. 3***

Publié le 31 août 2009 et traitait exclusivement :

- du report de la date limite du dépôt du formulaire d'inscription à l'appel d'offres du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

#### ***L'addenda no. 4***

Publié le 23 septembre 2009 et traitait principalement :

- de l'ajout de clauses permettant au soumissionnaire, qui propose un projet de centrale de cogénération alimentée seulement au biogaz, de présenter une offre tenant compte d'une situation de croissance ou de décroissance de la production gazière;
- la possibilité pour les soumissionnaires d'utiliser des chaudières à biomasse existantes sous certaines conditions;
- de la révision de la définition du « Coût de remplacement » au contrat-type;

- de changements à l'échéancier des étapes critiques et de l'ajout d'une étape critique visant à obtenir des attestations signées par le fournisseur et le client-vapeur.

### **L'addenda no. 5**

Publié le 24 septembre 2009 et traitait exclusivement :

- d'une correction apportée au texte afin de confirmer que les équipements de production d'électricité existants ne sont pas admissibles à l'appel d'offres.

### **L'addenda no. 6**

Publié le 9 octobre 2009 et traitait principalement :

- de l'ajout de la définition d'« Équipements auxiliaires » au contrat-type;
- de la révision de la définition de « Vapeur de procédé » au contrat-type.

### **L'addenda no. 7**

Publié le 14 octobre 2009 et traitait exclusivement :

- de la révision de la formule de prix.

## **Commentaires sur le contenu final des addenda « version électronique sur le site Internet »**

Les sept (7) addenda en français et en anglais ont été revus par Deloitte Inc. après leur diffusion et, lorsque requis, un entretien téléphonique a eu lieu avec les représentants d'Hydro-Québec Distribution afin de discuter des commentaires et questions soulevés. Tous les points soulevés ont été pris en considération, le cas échéant, lors de l'émission d'addenda ultérieurs.

## **Commentaires sur la diffusion des addenda**

- Deloitte Inc. a transmis respectivement, en date du 15 mai 2009, 7 juillet 2009, 10 juillet 2009, 31 août 2009, 23 septembre 2009, et 28 septembre 2009, par courriel, un avis d'émission des addenda no. 1, 2, 2 révisé, 3, 4, et 5 à tous les soumissionnaires ayant participé à la conférence préparatoire; ces avis indiquant aux destinataires la procédure à suivre pour accéder au site Internet d'Hydro-Québec Distribution et au contenu de l'addenda directement à partir d'un hyperlien.
- Deloitte Inc. a transmis respectivement, en date du 9 octobre 2009 et du 14 octobre 2009, par courriel, un avis d'émission des addenda no. 6 et 7 à tous les soumissionnaires dûment inscrits à l'appel d'offres; ces avis indiquant aux destinataires la procédure à suivre pour accéder au site Internet d'Hydro-Québec Distribution et au contenu de l'addenda directement à partir d'un hyperlien.

## **Les questions-réponses des soumissionnaires potentiels**

### **Commentaires sur le contenu des réponses aux questions**

- Du 14 avril 2009 au 5 octobre 2009, soit au cours de la période disponible aux soumissionnaires potentiels pour poser des questions, 91 questions ont été reçues par Deloitte Inc. provenant des soumissionnaires potentiels dont 63 ont fait l'objet d'une réponse écrite d'Hydro-Québec Distribution et ont été affichées sur le site Internet du Distributeur; 22 questions portant sur des aspects administratifs ou de clarification de questions écrites ont été répondues verbalement par Deloitte Inc. et 6 questions ont été retirées par les soumissionnaires.
- Dans certains cas, un appel conférence, en présence de Deloitte Inc., a été tenu entre Hydro-Québec Distribution et le soumissionnaire ayant posé une (des) question(s) afin de préciser la nature de la (des) question(s). Nous n'avons pas noté, lors de ces appels conférences, qu'il y ait eu communication d'informations pouvant affecter l'équité entre les soumissionnaires.

- Nous n'avons noté aucun biais apparent ou incohérence dans la formulation des réponses écrites d'Hydro-Québec Distribution.

## Commentaires sur la diffusion des réponses aux questions

- Hydro-Québec Distribution a répondu à toutes les questions adressées par un soumissionnaire ayant transmis un formulaire d'inscription dûment complété. Les réponses ont été envoyées aux demandeurs par Deloitte Inc. par voie électronique. Hydro-Québec Distribution a affiché sur son site Internet les réponses aux questions. Dans certains cas, certaines questions touchant la logistique et non le contenu de l'appel d'offres ont été répondues par téléphone par Deloitte Inc. après vérifications avec Hydro-Québec Distribution, ces questions n'affectant pas l'équité entre les soumissionnaires.
- En date du 17 septembre 2009, un avis de rappel a été envoyé par courriel à tous les soumissionnaires inscrits à l'appel d'offres leur indiquant que la date limite pour faire parvenir des questions était le 5 octobre 2009.
- Toutes les questions reçues par Hydro-Québec Distribution ont été répondues avant la date de dépôt des soumissions.

## La conférence préparatoire

### Commentaires relatifs à la conférence préparatoire

- En date du 15 mai 2009, un avis a été envoyé par courriel à tous les soumissionnaires inscrits à la conférence préparatoire leur indiquant que la conférence préparatoire était reportée du 2 juin 2009 au 8 juillet 2009 et ce, afin de confirmer leur participation pour cette nouvelle date.
- La conférence préparatoire a donc été tenue à Montréal le 8 juillet 2009 en français (la période de questions s'est déroulée en français et en anglais), soit environ douze (12) semaines après le lancement de l'appel d'offres.
- Deloitte Inc. a envoyé un avis par courriel aux entreprises inscrites à la conférence préparatoire le 29 juin 2009 afin de leur rappeler la date, l'heure et le lieu de la conférence préparatoire.
- Les personnes intéressées à participer à la conférence étaient invitées à s'inscrire à l'avance. Cependant, la participation à cette conférence n'était pas obligatoire pour présenter une soumission.
- Aucun soumissionnaire potentiel n'a été refusé lors de la conférence préparatoire.
- Les participants à la conférence pouvaient obtenir sur place une copie papier du document d'appel d'offres en acquittant le paiement prévu pour l'obtention du document. Aucun participant ne s'est procuré le document d'appel d'offres papier à la conférence.
- La première partie de la conférence s'est déroulée sous la forme d'une présentation, à l'aide de diapositives, résumant les principales caractéristiques de l'appel d'offres. La deuxième partie était consacrée à une période de questions de l'auditoire et ce, jusqu'à épuisement des questions.
- Au total, 105 participants représentant 80 entreprises ont assisté à la conférence.
- Hydro-Québec Distribution a tenu un registre des personnes et des entreprises présentes à la conférence préparatoire, lequel a été affiché sur son site Internet français et anglais à partir du 3 août 2009.
- Le compte rendu de la présentation et des questions-réponses découlant de la conférence a été préparé par Hydro-Québec Distribution en français et en anglais, et a aussi été affiché sur le site Internet également à partir du 3 août 2009.
- Le compte rendu faisait aussi état de compléments de réponses à des questions posées lors de la conférence préparatoire et qui avaient été traitées en différé.
- Nous n'avons pas noté de différences entre le contenu du compte rendu affiché sur le site Internet français par rapport à celui affiché sur le site anglais du Distributeur. De plus, nous n'avons observé aucun biais apparent quant à la formulation des réponses.

## La réception des formulaires d'inscription

### Commentaires relatifs à la réception des formulaires d'inscription

- En date du 31 août 2009, un avis a été envoyé par courriel aux entreprises ayant assisté à la conférence préparatoire ou ayant démontré leur intérêt pour l'appel d'offres leur indiquant que la fin de la période d'inscription à l'appel d'offres avait été reportée du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 1<sup>er</sup> octobre 2009.
- Le document d'appel d'offres contenait un formulaire d'inscription que tous les intéressés à soumissionner devaient remplir et retourner à Hydro-Québec Distribution, via Deloitte Inc., avant le 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 16 h pour lui signifier leur intention de présenter une soumission dans les délais prescrits.
- Sur réception dudit formulaire dûment complété et du paiement des frais d'inscription, Hydro-Québec Distribution, via Deloitte Inc., a transmis à l'intéressé à soumissionner un accusé de réception avec un code confidentiel lui permettant de soumettre des questions relativement à l'appel d'offres.
- Au total, 18 inscriptions ont été effectuées dans le cadre de l'appel d'offres avant la date limite de dépôt du formulaire d'inscription.
- Un avis de rappel a été envoyé en date du 28 septembre 2009 aux entreprises ayant assisté à la conférence préparatoire ou ayant démontré leur intérêt pour l'appel d'offres, leur signifiant que la date limite d'inscription à l'appel d'offres était le 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 16h00.

## La réception de l'information – Étude exploratoire

### Commentaires relatifs à la réception de l'information – Étude exploratoire

- Le document d'appel d'offres prévoyait que les intéressés à soumissionner pouvaient faire une demande d'étude exploratoire de raccordement de la centrale au plus tard le 3 août 2009 afin d'obtenir un signal quant au scénario et aux coûts de raccordement.
- Au total, seize (16) études exploratoires ont été réalisées par Hydro-Québec TransÉnergie. Aucune demande n'a été rejetée.
- Un avis de rappel a été envoyé en date du 3 août 2009 aux entreprises ayant assisté à la conférence préparatoire ou ayant démontré leur intérêt pour l'appel d'offres, leur signifiant que la date limite de demande d'étude exploratoire était le 3 août 2009.

## La réception des soumissions

### Commentaires relatifs à la réception des soumissions

- Un avis de rappel a été envoyé le 15 octobre 2009 à tous les intéressés à soumissionner inscrits à l'appel d'offres leur signifiant qu'ils devaient déposer leur soumission au bureau des soumissions désigné, soit au rez-de-chaussée du 2, Place Ville-Marie avant le 20 octobre 2009 à 16h00.
- Les soumissions acceptées ont été déposées au bureau des soumissions désigné par Hydro-Québec Distribution avant 16h00 le 20 octobre 2009.
- La date et l'heure de réception ont été inscrites sur chaque soumission et un inventaire des soumissions reçues a été tenu à jour. De plus, une confirmation de réception a été émise et transmise au messenger. Les soumissions scellées ont été gardées en consignment au bureau des soumissions jusqu'à la date d'ouverture des soumissions, soit le 21 octobre 2009 à 10h00.
- Au total, sept livraisons de sept soumissionnaires ont été reçues au bureau des soumissions de Deloitte Inc., comportant 11 colis. Aucune livraison n'a été reçue après la date et l'heure limites de dépôt des soumissions.

## L'ouverture des soumissions

### Commentaires relatifs à l'ouverture des soumissions

- L'ouverture des soumissions s'est effectuée en public le 21 octobre 2009 à 10h00 dans les locaux de Deloitte Inc. en présence de l'équipe d'Hydro-Québec Distribution, du représentant officiel d'Hydro-Québec Distribution (i.e. Deloitte Inc.) et d'un auditoire d'environ 15 personnes du public.
- Une procédure détaillée a été suivie de façon à lire à haute voix les informations suivantes et à préparer un inventaire préliminaire des soumissionnaires et des principaux paramètres de chacune des soumissions : nom du projet; nom du soumissionnaire; nom de la société-mère du soumissionnaire; nom du (des) client(s)-vapeur; localisation de la centrale; quantités contractuelles offertes; et date garantie de début des livraisons. Cet inventaire préliminaire des soumissions acceptées à l'ouverture a été rendu public le jour même de la séance d'ouverture publique des soumissions.
- Au total, 10 soumissions ont été reçues, totalisant 65,6 MW de puissance offerte. Aucune soumission n'a été rejetée au cours de cette séance.
- Le 21 octobre 2009, les boîtes contenant les soumissions ont été transportées sous escorte chez Hydro-Québec Distribution. Par la suite, en présence de Deloitte Inc., les chèques pour les frais d'analyse des soumissions et d'évaluation de crédit ont été retirés des boîtes et un inventaire a été préparé par soumission.
- Une copie électronique de chacune des soumissions a été remise à Deloitte Inc.
- Chaque soumission a par la suite été passée en revue afin de compléter la Fiche de contrôle – Rejet automatique; cette fiche permettant de vérifier le contenu des soumissions pour contrôler la présence de défauts entraînant le rejet automatique d'une soumission.
- L'inventaire final des informations à rendre publiques sur les soumissions a été affiché sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution en date du 3 novembre 2009. Aucune soumission n'a été rejetée lors de l'ouverture des soumissions.
- Chaque soumission a par la suite été passée en revue afin de compléter la Fiche de contrôle – Conformité. Cette fiche sera utilisée tout au long des étapes d'évaluation des soumissions pour contrôler la présence de défauts entraînant éventuellement le rejet d'une soumission.

## La préparation de la méthode d'évaluation des soumissions

### Commentaires relatifs à la préparation de la méthode d'évaluation des soumissions

Le Guide d'évaluation des soumissions, élaboré par Hydro-Québec Distribution, a été transmis à Deloitte Inc. en date du 20 octobre 2009, c'est-à-dire avant la date d'ouverture des soumissions. De l'avis de Deloitte Inc., les dispositions du Guide d'évaluation des soumissionnaires sont conformes à la *Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité*, au document d'appel d'offres A/O 2009-01 ainsi qu'au *Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres* du Distributeur.

## Conclusion

- Les pratiques actuelles d'Hydro-Québec Distribution respectent les exigences de la *Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* quant aux communications avec les soumissionnaires, à la réception et à l'ouverture des soumissions.

# Phase 3 : La sélection des soumissions

## Le processus de sélection

### Commentaires relatifs au processus de sélection des soumissions

- Le contenu du communiqué de presse et de la liste préliminaire des soumissions acceptées à l'ouverture des soumissions (affichés sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution le 21 octobre 2009) et de la liste finale (affiché sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution le 3 novembre 2009) est identique au contenu des informations lues à haute voix lors de l'ouverture publique des soumissions.
- Dans un premier temps, une équipe d'Hydro-Québec Distribution a analysé le contenu des dix (10) soumissions déposées et a procédé à la validation de la présence de défauts entraînant le rejet automatique d'une soumission lors de l'ouverture des soumissions.
- Aucune soumission n'a été rejetée au cours de cette étape de contrôle de rejet automatique.
- Toutes les fiches de contrôle – Rejet automatique ont été revues par Deloitte Inc. à la fin des étapes d'analyse des soumissions, étapes effectuées par Hydro-Québec Distribution.
- La liste finale des soumissions acceptées à l'ouverture des soumissions a été rendue accessible sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution en date du 3 novembre 2009.
- L'équipe d'évaluation d'Hydro-Québec Distribution a aussi évalué la conformité de chacune des soumissions. Parmi les demandes de renseignements envoyées aux soumissionnaires, une proportion importante visait à obtenir des éclaircissements relatifs à la conformité des soumissions à un ou plusieurs des critères de conformité établis par Hydro-Québec Distribution.
- Aucune soumission n'a été rejetée parce que jugée frivole.
- Toutes les fiches de contrôle – Conformité ont été revues par Deloitte Inc. à la fin des étapes d'analyse des soumissions, étapes effectuées par Hydro-Québec Distribution.
- Une équipe d'Hydro-Québec Distribution a passé en revue le contenu des dix (10) soumissions totalisant 65,6 MW de puissance afin de dresser une liste des informations manquantes ou nécessitant des éclaircissements pour procéder aux étapes d'évaluation subséquentes.
- Par la suite, le processus de sélection a comporté trois (3) étapes d'analyse à savoir :
  - Étape 1 : Évaluation des soumissions en fonction des exigences minimales
  - Étape 2 : Classement des soumissions
  - Étape 3 : Simulation de combinaisons de soumissions

- Au cours de la période du 22 octobre 2009 au 18 décembre 2009, période au cours de laquelle les étapes d'analyse ont été réalisées, les informations manquantes des soumissionnaires ou les besoins d'éclaircissements auprès des soumissionnaires ont fait l'objet de demandes de renseignements écrites de la part d'Hydro-Québec Distribution. Ces demandes, spécifiant les informations additionnelles à fournir (ou les éclaircissements à apporter) et le délai accordé pour le faire, ont été acheminées à chacun des soumissionnaires, par courriel, via Deloitte Inc. À quelques occasions, Hydro-Québec Distribution a consenti un délai additionnel et ce, dans la mesure où la (les) demandes de renseignement(s) à répondre par le soumissionnaire étaient jugées plus complexes ou que le soumissionnaire apportait une justification jugée raisonnable pour accorder un tel délai. Les soumissionnaires ont fait parvenir leurs réponses en général par courriel mais aussi par messenger, via Deloitte Inc. Au total, 73 demandes de renseignements totalisant quelque 94 questions ont été expédiées aux soumissionnaires.
- Les cinq (5) critères relatifs aux exigences minimales qui ont été analysés lors de la première étape de l'analyse des soumissions ont été les mêmes que ceux que l'on retrouve au document d'appel d'offres. Il s'agit du contrôle du site; de l'identification d'un client-vapeur; de l'expérience du soumissionnaire; de la maturité technologique; et des délais de raccordement et d'intégration des équipements de production.
- Une (1) soumission a été rejetée à l'étape 1 de l'analyse. Il s'agit de la soumission déposée par le soumissionnaire RCI Technologies Inc. pour son projet de « *Centrale de cogénération à la biomasse de Gatineau* » : la soumission a été jugée non conforme puisque la lettre d'intention du propriétaire de céder ses droits d'usage sur le site au soumissionnaire comportait plusieurs conditions et réserves; et la soumission a, par conséquent, été rejetée car le soumissionnaire n'a pas démontré qu'il avait le contrôle du site, ce qui constituait une exigence minimale à satisfaire.
- Chacune des soumissions a été évaluée par rapport aux critères à incidence non monétaire et monétaire à l'étape 2. Les cinq (5) critères retenus lors de la deuxième étape de l'analyse des soumissions et la pondération associée sont les mêmes que ceux que l'on retrouve au document d'appel d'offres. Il s'agit du coût de l'électricité; du développement durable; de la capacité financière; de la faisabilité du projet; et de l'expérience pertinente.
- Une (1) soumission a été rejetée à l'étape 3 de l'analyse. Il s'agit de la soumission déposée par le soumissionnaire Terreau Biogaz Inc. pour son projet de « *Centrale de cogénération de la MRC de Portneuf, lieu d'enfouissement de Neuville* » : le coût total a été jugé non compétitif par rapport aux coûts totaux des autres projets soumis et par rapport aux projets comparables disponibles; et la soumission a, par conséquent, été rejetée.
- Une (1) seule combinaison de soumissions a pu être formée, étant donné que les quantités offertes, excluant les deux (2) soumissions rejetées, étaient inférieures (60,7 MW) aux quantités demandées (125 MW).
- Les coûts de transport pour cette combinaison de soumissions ont été évalués en détail par Hydro-Québec TransÉnergie.
- Cette combinaison de soumissions a été acceptée dans le cadre de cet appel d'offres.
- La valeur des paramètres économiques utilisés lors de l'analyse des soumissions s'est appuyée sur des prévisions réalisées par des organismes indépendants d'Hydro-Québec Distribution tel que mentionné au Guide d'évaluation des soumissions. La valeur de ces paramètres a été établie avant le dépôt des soumissions et a été communiquée à Deloitte Inc.
- À notre connaissance, tous les soumissionnaires ont été traités sur un pied d'égalité tout au long du processus de sélection et les informations échangées entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires ont été traitées de façon confidentielle.
- Trois (3) réunions du comité d'appel d'offres, en présence de Deloitte Inc., ont été tenues au cours de la période du 6 novembre 2009 au 10 décembre 2009 afin de faire le point, sur une base régulière, sur le degré d'avancement des travaux relatif à cet appel d'offres. Des comptes rendus de chaque réunion ont été préparés.



- Nous n'avons pas noté de divergences au niveau du processus, entre le contenu du Guide d'évaluation des soumissions préparé avant le dépôt des soumissions et son application par Hydro-Québec Distribution au cours de la période du 22 octobre 2009 au 18 décembre 2009.

## Conférences téléphoniques et rencontres avec les soumissionnaires

### Commentaires relatifs aux conférences téléphoniques avec les soumissionnaires

- Au cours de la période du 22 octobre 2009 au 18 décembre 2009, des conférences téléphoniques ont eu lieu avec certains soumissionnaires. À ces occasions, un représentant de Deloitte Inc. a toujours été présent afin de s'assurer de la rigueur et de l'équité du processus. Toutes les conversations téléphoniques ont été documentées et ont fait l'objet d'un compte rendu :
  - Une conférence téléphonique a été tenue le 27 octobre 2009 entre Terreau Biogaz Inc. et Hydro-Québec Distribution afin d'obtenir certaines précisions sur l'engagement de caution à se porter garant du groupe BPR inc. et l'obtention de documents complémentaires pour l'évaluation de crédit dans le cadre de l'analyse de la solidité financière.
  - Une conférence téléphonique a été tenue le 30 octobre 2009 entre FPS Canada Inc. et Hydro-Québec Distribution afin que le propriétaire du site (Fraser Papers inc.) fournisse à HQD une preuve écrite à l'effet qu'il cédera, au soumissionnaire (FPS), ses droits d'usage du site où la centrale sera construite et exploitée.
  - Une conférence téléphonique a été tenue le 30 octobre 2009 entre SFK Pâte S.E.N.C. et Hydro-Québec Distribution afin de confirmer que le contrat avec Hydro-Québec Production se terminera en juillet 2011, que le processus de renouvellement du contrat avec Hydro-Québec Production après cette date n'est présentement pas amorcé et que les quantités offertes à Hydro-Québec Distribution ne proviendront pas des quantités actuellement sous contrat avec Hydro-Québec Production.
  - Des conférences téléphoniques ont été tenues les 16 et 17 novembre 2009 entre RCI Technologies Inc. (RCI) et Hydro-Québec Distribution afin de confirmer que l'évaluation du crédit soit effectuée sur les états financiers de RCI Environnement Inc. exclusivement et non pas sur les états financiers de Maybach Corporation Inc., la société mère, ce à quoi RCI a répondu par l'affirmative.

## Liste des soumissions retenues

### Commentaires relatifs à la liste des soumissions retenues

- Le comité d'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution a mentionné, dans le compte rendu de sa réunion du 10 décembre 2009, le résultat de l'étape 3 de l'analyse des soumissions.
- Par la suite, Hydro-Québec Distribution a réalisé le 16 décembre 2009 une conférence téléphonique via Deloitte Inc. avec chacun des sept (7) soumissionnaires retenus afin des les informer qu'une ou plusieurs de leurs soumissions avaient été retenues et qu'un avis d'acceptation leur serait transmis, cet avis incluant entre autres, un engagement de confidentialité jusqu'à l'annonce publique ainsi que la liste des exigences préalablement identifiées devant être satisfaites par le soumissionnaire avant la signature du contrat, incluant le prolongement de la validité des soumissions du 15 janvier 2010 au 12 février 2010.
- Deux (2) conférences téléphoniques ont été tenues les 17 et 18 décembre 2009 entre FPS Canada Inc. et Hydro-Québec Distribution à la demande de FPS Canada Inc. afin de mieux comprendre la condition incluse dans l'avis d'acceptation reçue d'Hydro-Québec Distribution quant à la reconnaissance notamment de la dette de FPS Canada Inc. envers Hydro-Québec Distribution dans le contrat à venir, contrat faisant l'objet du présent appel d'offres.

- Les huit (8) projets retenus et dont les avis d'acceptation ont été signés par les soumissionnaires (au total sept soumissionnaires) sont les suivants :

**EBI Énergie Inc.**

Projet « Centrale de cogénération au biogaz de Saint-Thomas » : 9,4 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par EBI Énergie Inc. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

**FPS Canada Inc.**

Projet « Centrale de cogénération de Thurso » : 18,8 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par FPS Canada Inc. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

**Innoventé Inc.**

Projet « Centrale de Saint-Patrice-de-Beaurivage » : 4,6 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par Innoventé Inc. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

**RCI Technologies Inc.**

Projet « Centrale de cogénération à la biomasse d'Anjou » : 3,9 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par RCI Technologies Inc. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

**RCI Technologies Inc.**

Projet « Centrale de cogénération à la biomasse de Longueuil » : 3,9 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par RCI Technologies Inc. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

**SFK Pâte S.E.N.C.**

Projet « Énergie-Québec 2012 » : 9,5 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par SFK Pâte S.E.N.C. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

**Terreau Biogaz Inc.**

Projet « Centrale de cogénération de la Haute-Yamaska – Roland Thibault » :  
3,0 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par Terreau Biogaz Inc. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

**WM Québec Inc.**

Projet « Cogénération Biogaz Saint-Nicéphore » : 7,6 MW  
Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Cet avis a été envoyé en date du 16 décembre 2009 par Hydro-Québec Distribution via Deloitte Inc. et a été contresigné par WM Québec Inc. avant l'échéance fixée au 18 décembre 2009.

- L'échéance pour la conclusion d'un contrat avec les soumissionnaires ci-haut mentionnés a aussi été spécifiée dans l'avis d'acceptation envoyé, à savoir le 12 février 2010. Cette échéance a notamment été prolongée au 15 février 2010 dans le cas du soumissionnaire Terreau Biogaz Inc. pour le projet de « *Centrale de cogénération de la Haute-Yamaska – Roland Thibault* ».
- Aucune soumission de relève n'a pu être identifiée dans l'éventualité où les négociations avec les soumissionnaires retenus achopperaient à l'étape de préparation des contrats étant donné que les quantités offertes par les soumissionnaires conformes étaient inférieures aux quantités demandées par Hydro-Québec Distribution dans le cadre de cet appel d'offres.
- Le 18 décembre 2009, deux (2) soumissionnaires ont reçu un avis de rejet par l'entremise de Deloitte Inc. Ces deux soumissionnaires ont toutefois été retenus pour d'autres projets qu'ils ont soumis à Hydro-Québec Distribution. Le 18 décembre 2009, ces deux (2) soumissionnaires ont été avisés par Hydro-Québec Distribution lors de deux (2) conférences téléphoniques séparées, en présence de Deloitte Inc., qu'une de leurs soumissions n'avait pas été retenue dans le cadre du présent appel d'offres et pour répondre à leurs questions sur les raisons ayant motivé la non-acceptation de ces soumissions.

## Annnonce des soumissions retenues

### Commentaires relatifs à l'annonce des soumissions retenues

- Le 11 décembre 2009, Hydro-Québec Distribution a émis un communiqué de presse sur son site Internet afin d'indiquer que, contrairement aux allégations publiées dans un article de l'édition du 12 décembre 2009 du cahier Promoaffaires Longueuil paru dans le journal Les Affaires, aucun soumissionnaire n'avait encore remporté l'appel d'offres A/O 2009-01 pour l'achat d'électricité produite par cogénération à la biomasse. Hydro-Québec Distribution y précisait que le processus d'analyse et de sélection des soumissions se poursuivait conformément à l'échéancier indiqué au document d'appel d'offres et qu'aucune communication n'avait eu lieu avec les soumissionnaires participants quant au choix des soumissions qui seront retenues.
- Le 18 décembre 2009, un communiqué de presse a été émis par Hydro-Québec Distribution faisant état du choix des soumissionnaires et des soumissions retenues. Ce communiqué a été publié sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution. Ce communiqué de presse a été envoyé par la suite, via Deloitte Inc., à chacun des soumissionnaires retenus.

## Conclusion

- Les pratiques actuelles d'Hydro-Québec Distribution respectent les exigences de la *Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* quant à la sélection des soumissions.

# Phase 4 : La préparation des contrats

## Général

Dans le cadre de cette phase, Deloitte Inc. n'avait pas à se prononcer sur la conformité des contrats signés par rapport au contrat-type inclus dans le document d'appel d'offres.

Au cours de la période de préparation des contrats, soit entre le 19 décembre 2009 et le 15 février 2010, il a été entendu que les documents à être envoyés par Hydro-Québec Distribution aux soumissionnaires retenus, pour fins de préparation des contrats, leur seraient envoyés directement avec une copie transmise à Deloitte Inc.

## Commentaires relatifs au processus de préparation des contrats

Dans un premier temps, au cours du mois de janvier 2010, Hydro-Québec Distribution a fait parvenir par courriel, à chacun des huit (8) soumissionnaires retenus, un projet de contrat, avec copie acheminée à Deloitte Inc.

Au cours de la période du 19 décembre 2009 au 15 février 2010, aucune réunion ou conférence téléphonique, en présence de Deloitte Inc., n'a été tenue entre les soumissionnaires retenus et Hydro-Québec Distribution pour fins de préparation de contrats. Par conséquent, aucun compte-rendu n'a été rédigé par Deloitte Inc. au cours de cette période.

Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires retenus pour fins de préparation de contrats ont échangé, par voie de courrier électronique, des commentaires sur le contenu du contrat-type, avec copie à Deloitte Inc.

Certains de ces commentaires ont été retenus par Hydro-Québec Distribution et ont été inclus dans chacun des huit (8) contrats d'approvisionnement en électricité; ceux-ci ont par la suite été signés par les deux parties, à savoir les représentants officiels autorisés des fournisseurs respectifs et d'Hydro-Québec Distribution le ou avant le 15 février 2010. En date du 15 février 2010, cinq (5) contrats étaient signés, un (1) contrat (FPS Canada Inc.) était finalisé mais la signature est reportée au plus tard le 15 mai 2010 et deux (2) contrats (RCI Technologies Inc.) ont fait l'objet d'un préavis de sept (7) jours conformément à l'article 3.23 du document d'appel d'offres.

## Contrats d'approvisionnement en électricité

### **EBI Énergie inc.**

Projet : « Centrale de cogénération au Biogaz de Saint-Thomas » : 9,4 MW

Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Contrat signé le 10 février 2010

**FPS Canada Inc.**

Projet : « Centrale de cogénération de Thurso » : 18,8 MW

Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Le contrat est finalisé mais la signature est reportée au plus tard le 15 mai 2010 en raison des procédures en cours liées à la restructuration de l'entreprise.

**Innoventé inc.**

Projet : « Centrale de Saint-Patrice-de-Beaurivage » : 4,6 MW

Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Contrat signé le 11 février 2010

**SFK Pâte S.E.N.C.**

Projet « Québec-Énergie 2012 » : 9,5 MW

Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Contrat signé le 12 février 2010

**Terreau Biogaz Inc.**

Projet « Centrale de cogénération de la Haute-Yamaska – Roland Thibault » :

3,0 MW

Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Contrat signé le 15 février 2010

**WM Québec Inc.**

Projet « Cogénération Biogaz Saint-Nicéphore » : 7,6 MW

Date garantie de début des livraisons : 1<sup>er</sup> décembre 2012

Contrat signé le 12 février 2010

## Non-conclusion de contrats d'approvisionnement en électricité

RCI Technologies Inc. a demandé, lors d'un appel téléphonique le 11 février 2010, un délai d'une semaine pour prendre une décision sur la signature des contrats quant aux deux (2) soumissions retenues par Hydro-Québec Distribution. Hydro-Québec Distribution a notamment mentionné à RCI Technologies Inc. que cette dernière recevrait, en date du 15 février 2010, un préavis de sept (7) jours conformément à l'article 3.23 du document d'appel d'offres et ce, pour les deux (2) soumissions retenues.

Le 15 février 2010, Hydro-Québec Distribution a ainsi fait parvenir deux (2) préavis de sept (7) jours à RCI Technologies Inc. et Hydro-Québec Distribution leur a notamment octroyé dans ces préavis un délai jusqu'au 22 février 2010 à 17 h pour signer les contrats et ce, dans les deux (2) cas. Au 22 février 2010 à 17 h, RCI Technologies Inc. n'avait pas communiqué ses décisions et n'avait pas tenté d'aucune façon de communiquer avec Hydro-Québec Distribution.

Ainsi, pour ces deux (2) projets, Hydro-Québec Distribution n'était plus liée à compter du 22 février 2010 à 17 h, envers RCI Technologies Inc. par les engagements résultant notamment du document d'appel d'offres A/O 2009-01, des soumissions de RCI Technologies Inc., des avis d'acceptation et de la rencontre tenue entre les parties, sous réserve de tous les recours d'Hydro-Québec Distribution.

**RCI Technologies Inc.**

Projet « Centrale de cogénération à la biomasse d'Anjou » : 3,9 MW

Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2012

Contrat non signé

Projet « Centrale de cogénération à la biomasse de Longueuil » : 3,9 MW

Date garantie de début des livraisons : 1er décembre 2012

Contrat non signé

## Conclusion

- À notre connaissance, tous les soumissionnaires retenus ont été traités sur un pied d'égalité tout au long du processus et les informations échangées entre Hydro-Québec Distribution et ces soumissionnaires ont été traitées de façon confidentielle.
- Les pratiques actuelles d'Hydro-Québec Distribution respectent les exigences de la *Procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* quant à la préparation des contrats.

# Annexe A : Curriculum vitæ

## **Pierre Devost, ing., MBA, CMC**

Directeur principal  
Consultation  
514-393-5109  
Québec, Canada  
pdevost@deloitte.ca

---

Pierre Devost est directeur principal au bureau de Montréal de Deloitte (Samson Bélaïr / Deloitte & Touche), dans la pratique Consultation, et se spécialise en gestion des opérations et des processus d'approvisionnement. Monsieur Devost détient un baccalauréat en génie de l'Université Laval ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

Depuis son arrivée au sein de notre cabinet en 1985, Monsieur Devost a joué un rôle clé dans la réalisation de nombreux mandats en gestion des approvisionnements, de processus d'appels d'offres et d'études de faisabilité de partenariat et de sous-traitance dans les secteurs public, parapublic et privé.

### ***Gestion de l'approvisionnement et des appels d'offres***

- Révision de la politique et des procédures relatives à la gestion des approvisionnements et du processus d'appel d'offres afin de recommander de nouvelles pratiques d'affaires permettant d'optimiser les achats et de réduire les coûts d'exploitation pour le compte de plusieurs organismes et entreprises.
- Réalisation d'une étude de faisabilité du transfert au secteur privé de la gestion des opérations des usines de traitement des eaux usées pour le compte d'une importante municipalité du Québec (i.e. de la gestion en régie à la gestion et approvisionnement délégués à l'entreprise privée). Par la suite, élaboration des documents d'appel d'offres et coordination du travail de la direction des approvisionnements, des services juridiques et de l'ingénierie et services techniques afin de procéder à l'appel d'offres auprès des soumissionnaires potentiels et à l'évaluation des propositions reçues.
- Transformation du processus d'approvisionnement et de gestion des appels d'offres dans le but d'améliorer le niveau de service aux requérants ainsi que le niveau d'économies d'administration et d'acquisition pour le compte de plusieurs organismes des secteurs parapublic et privé. Ces projets consistaient à mettre sur pied des ententes de partenariat avec des fournisseurs privilégiés et à modifier les façons de faire du personnel affecté à la réalisation de ce processus.
- Support à l'implantation de partenariats avec des fournisseurs privilégiés à partir de l'élaboration de la vision, des objectifs, des opportunités de partenariat, de leur impact prévu et requis afin d'optimiser le niveau de service aux utilisateurs ainsi que le niveau d'économies d'administration et d'acquisition.
- Révision des pratiques de gestion de projets d'entreprises des secteurs privé et parapublic. L'objectif de ces études consistait à identifier les forces et faiblesses des systèmes et pratiques de gestion en place et d'identifier des opportunités d'amélioration, à partir des meilleures pratiques de gestion de projets touchant les systèmes, l'organisation, la technologie et les infrastructures.
- Rédaction d'un guide à l'intention des gestionnaires de contrats d'aéroports portant sur les procédures et les méthodes à utiliser dans le but d'évaluer les possibilités de «faire faire» certains travaux effectués en régie pour le compte d'un ministère du gouvernement fédéral.

- Identification des opportunités de partenariats avec le secteur privé pour l'exploitation de complexes intégrés d'entretien de flottes de véhicules et sollicitation de déclarations de compétences auprès du secteur privé pour le compte d'une importante municipalité.

### **Services publics d'électricité**

- Accompagné et conseillé l'entreprise dans le cadre de la réalisation de quatre (4) processus d'appels d'offres publics pour l'achat à long terme d'électricité à partir de centrales hydrauliques, de centrales de cogénération au gaz naturel et à la biomasse, et de parcs éoliens tout en assurant la rigueur et la transparence du processus et la confidentialité et l'équité entre les fournisseurs potentiels.
- Réalisation d'une étude de balisage des applications informatiques et des technologies utilisées dans le domaine des achats et de la gestion des stocks dans l'industrie des utilités publiques. Les objectifs étaient de réaliser une analyse comparative des systèmes d'information et des tendances en matière de nouvelles technologies émergentes.
- Vérification des pratiques de gestion de projet lors de la construction d'un complexe hydroélectrique. L'objectif de l'étude consistait à identifier les forces et faiblesses des systèmes et pratiques de gestion en place en matière de : planification générale et contrôle de l'échéancier; gestion des contrats; et, inspection et contrôle de la qualité.
- Revue des services auxiliaires d'une organisation ayant pour mandat d'exploiter des complexes hydroélectriques et en particulier, l'exploitation des bâtiments, l'entretien de la flotte de véhicules, les pratiques relatives à la gestion des approvisionnements et des inventaires et ce, afin d'identifier la problématique et proposer des solutions adaptées et durables.
- Réalisation d'une étude relative à la tarification du réseau électrique autonome d'une province canadienne et comparaison avec les réseaux autonomes des autres provinces canadiennes. L'objectif de cette analyse était de déterminer les écarts en matière de tarification avec les autres provinces canadiennes et leur impact sur le niveau de subventions accordées à ces communautés de façon à développer une stratégie de tarification visant à réduire les pertes à ce chapitre tout en respectant l'équité interprovinciale.

Avant de se joindre à notre cabinet, Monsieur Devost a acquis une vaste expérience en gestion de contrats d'ingénierie dans les domaines de la planification, de l'exécution et du contrôle de la qualité, des échéanciers et des coûts d'investissements en immobilisation pour de grands projets de construction hydroélectriques.

Monsieur Devost est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et membre de l'Institut des conseillers en management du Québec.



# Deloitte.

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche

Fier d'avoir été désigné fournisseur officiel de services professionnels pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

